

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du lundi 11 juillet 2022

Nombre de conseillers En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10
Absents : 3

L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2022_D24 : Urbanisme dénomination de voie.
Le 4 juillet 2022

Présents : AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents : LECUTIER Jean-Marc

Absents donnant procuration :

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline
BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

Secrétaire de séance :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

En application de l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil municipal de décider des dénominations des voies.

Mme Le Maire propose au conseil municipal d'effectuer la dénomination d'une voie située à la Peyrarque Basse, sur la Route d'Augmontel à Anglès sur la RD 61.

En conséquence, Mme Le Maire propose d'approuver la dénomination ci-dessous :

N° Annexes	Voie à dénommer	Dénominations Proposées
1	Impasse à La Peyrarque Basse qui se trouve sur la Route d'Augmontel à Anglès Sur la RD 61	Impasse de la Peyrarque Basse

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

Approuve la dénomination de voie telle que proposée.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.

Fait à Boissezon

Le 12 juillet 2022